



ARRETÉ N° A 2017 - 316

OBJET : Arrêté fixant la liste annuelle d'aptitude des personnels sapeurs-pompiers ayant le statut de formateurs de niveau 1 ; 2 ; 3 du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Jura.

- VU la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment ses articles L1421-1 à L1424-76 – R1421-1 à 1424-57 ;
- VU Code de la Sécurité Intérieure notamment son livre VII ;
- VU l'arrêté ministériel du 13 septembre 2005 relatif à l'attribution par équivalence des attestations et diplômes de spécialités des sapeurs-pompiers ;
- VU l'arrêté ministériel du 8 août 2013 relatif aux formations des sapeurs-pompiers volontaires ;
- VU l'arrêté ministériel du 13 septembre 2013 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels ;
- VU Plan Pluriannuel de Formation 2015-2016-2017, annexe 1, adopté par délibération du Conseil d'Administration n° 2014-35 du 17 décembre 2014 ;
- VU l'arrêté n° A 2016-1139bis du 3 septembre 2016 portant délégations de signature du Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Jura ;
- SUR proposition du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Jura ;

ARRÊTE

Article 1^{er} La liste d'aptitude à l'encadrement des formations des sapeurs-pompiers du Jura s'établit comme suit au 1^{er} janvier 2017 :

DEGRÉ DE SPECIALISATION	CIS ou SERVICE D'APPARTENANCE	NOM, PRENOM
3	DD SIS	NIDERLENDER Thibaut
3	DD SIS	BRUEY Christophe
3	DD SIS	DECKMIN Wilfried
3	DD SIS	RIGAUD Franck
3	BLETTERANS	CHATELAIN Jean-Louis
3	GRAND DOLE	LETOURNEUR Raphaël
3	GRAND DOLE	PICARD Jean-Paul
3	LONS LE SAUNIER	BULLY Hervé
3	ORCHAMPS	SOURBIER Frédéric
3	SAINT CLAUDE	OLLITRAUT Frédéric
2	ARBOIS	GRILLOT Olivier
2	CHAMPAGNOLE	GUYON Jérôme
2	CHAMPAGNOLE	VIONNET Franck
2	CODIS-CTA	GELEY Sébastien
2	GLOG	BOUVIER Pascal
2	GLOG	FREDY Damien
2	GRAND DOLE	BERTRAND Sébastien
2	GRAND DOLE	BLANOT Jean Marc
2	GRAND DOLE	BLATEYRON J.Michel
2	GRAND DOLE	BRENET Philippe

DEGRÉ DE SPECIALISATION	CIS ou SERVICE D'APPARTENANCE	NOM, PRÉNOM
2	GRAND DOLE	CART LAMY Raphaël
2	GRAND DOLE	GINET Gérard
2	GRAND DOLE	PRINCE Didier
2	GRAND DOLE	VANNIER Martial
2	LES ROUSSES	GUDEFIN Christophe
2	LONS LE SAUNIER	BOUCHOT Laurent
2	LONS LE SAUNIER	HEGO Ludivine
2	LONS LE SAUNIER	RIVOIRE Mickael
2	LONS LE SAUNIER	ROLET Vincent
2	LONS LE SAUNIER	LAURIOT Pierre
1	ANDELOT EN MONTAGNE	DELACROIX Thomas
1	ANDELOT EN MONTAGNE	LEBRETON Pascal
1	ARBOIS	BENOIT Romain
1	ARBOIS	DAMNON Cédric
1	ARBOIS	MARENDAZ Frédéric
1	ARLAY	JEANNOT Jean Paul
1	ARINTHOD	BOISSON Arnaud
1	ARINTHOD	BRUN Dimitri
1	ARINTHOD	BRUNET Christophe
1	BEAUFORT	BASIN Stéphane
1	BEAUFORT	BRIDE Pascal
1	BEAUFORT	OLIVIER Laurent
1	BLETTERANS	BOMY Denis
1	BLETTERANS	CLERGET Jean-Charles
1	BLETTERANS	RAVENET Jérôme
1	BLETTERANS	PERRET Fabien
1	BOIS D'AMONT	CART LAMY Sophie
1	BOIS D'AMONT	FAUCHEUX Laurent
1	CHAMPAGNOLE	COCHET Denis
1	CHAMPAGNOLE	GUIGNAT François
1	CHAMPAGNOLE	MOREL Eric
1	CHAUSSIN	CLEON Yann
1	CHAUSSIN	JENOUDET Loïc
1	CHAUSSIN	VILLET Franck
1	CHAUSSIN	VOIRET Simon
1	CHAUX	HUDRY Stéphane
1	CLAIRVAUX LES LACS	GRILLET J.Marie
1	CODIS/CTA	BOURNY Julian
1	CODIS/CTA	CADOT Emmanuel
1	CODIS/CTA	GELEY Aurore
1	CODIS/CTA	PEGUILLET Thomas
1	CODIS/CTA	PROST Etienne
1	COUSANCE	BOULLY Eric
1	COUSANCE	CHARVET Emmanuel
1	GRAND DOLE	DEDENON Sylvain
1	GRAND DOLE	GUIBOUX Jacky
1	GRAND DOLE	GOVINDAMA Aurélien
1	GRAND DOLE	LADANT Michel
1	GRAND DOLE	PARIS Stéphane
1	GRAND DOLE	PROTET David
1	GRAND DOLE	ROMAND Guillaume
1	GRAND DOLE	ROUCOULE Elodie
1	GRAND DOLE	SAUCE Cyrille
1	GRAND DOLE	SOSSONG Armel

Envoyé en préfecture le 28/02/2017

Recu en préfecture le 28/02/2017

Affiché

SLO

ID : 03000000740170227-A2017_316-AR

DEGRÉ DE SPECIALISATION	CIS ou SERVICE D'APPARTENANCE	NOM, PRENOM
1	SAINT-JULIEN-SUR-SURAN	MARMET Arnaud
1	SAINT-JULIEN-SUR-SURAN	MOUNIER Thomas
1	SALINS-LES-BAINS	MORIN Florence
1	SALINS-LES-BAINS	POMERAT Benoît
1	SELLIERES	BALAZS Romain
1	SELLIERES	GRANDJEAN Jean-Charles
1	SELLIERES	GAULET Rémi
1	VIRY	BURDEYRON Thomas
1	VIRY	DEVAUX PELLIER Sébastien
1	VOITEUR DOMBLANS	LAMBERET Rémy

Article 2 Seuls les sapeurs-pompiers inscrits sur cette liste peuvent former les sapeurs-pompiers au sein du SDIS du Jura ;

Article 3 Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Jura est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Jura.

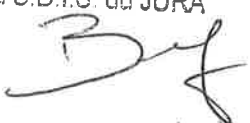
- 1 : Formateur de niveau 1
- 2 : Formateur de niveau 2 (Responsable pédagogique)
- 3 : Formateur de niveau 3 (Organisateur de formation)

Fait à Montmorot, le 27 FEV. 2017

Pour le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie
et de Secours du Jura,
et par délégation
Le Directeur Départemental des Services
d'Incendie et Secours Jura,

Copie certifiée
conforme à l'original

Le Chef du Service Formation
du S.D.I.S. du JURA


Adjudant Christophe BRUZY.


Lieutenant Colonel Hervé JACQUIN